



LA CCVD DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'AUTORISER LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE LA MINE CANADIAN MALARTIC

Val-d'Or, le 11 avril 2017 – Neuf mois après avoir participé à la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en lien avec le projet d'agrandissement de la mine Canadian Malartic et de déviation de la route 117, la Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) presse le gouvernement de rendre son autorisation.

Le rapport du BAPE a été rendu public en octobre et, au terme de son analyse, la commission d'enquête était d'avis que le projet serait acceptable dans la mesure où des modifications sont apportées au préalable à l'exploitation minière. Or, depuis, les membres de la communauté d'affaires sont toujours en mode attente.

Les retombées économiques

Dès son implantation à la fin des années 2000, la mine Canadian Malartic a eu un impact majeur sur la croissance économique de notre région. De par leurs engagements à favoriser le recours à des entreprises d'ici, la société aurifère soutient au-delà de 550 entrepreneurs et fournisseurs de notre territoire, pour un montant total de près de 320 millions en achat de biens et services. Cela fait de la mine Canadian Malartic un véritable levier économique. Avec un investissement de 200 millions, le projet d'agrandissement va permettre le maintien de 1 250 emplois, sans compter ceux qui seront nécessaires aux travaux de construction de la déviation de la route 117.

« Pour notre entreprise, Canadian Malartic a été un tremplin et nous a permis d'acquérir une expérience précieuse. Encore aujourd'hui, notre avenir est lié à ses activités et le projet d'agrandissement offre un nouveau lot de défis à relever. De plus, pour nos travailleurs, la stabilité d'emploi de six ans additionnels qu'offre le projet est inestimable » soutient M. Marcel Dumas, président de Soudure Dufer.

M. Carl Dufour, vice-président Gestion de projets chez ASDR, poursuit : *« Grâce à la Mine Canadian Malartic, nous avons pu acquérir de nouvelles compétences, investir dans nos équipements, embaucher des ressources humaines et commercialiser de nouveaux produits. C'est une chance pour nous de démontrer notre savoir-faire unique au monde, et nous surpasser pour contribuer à ce chantier d'envergure. »*

« Et au-delà des retombées directes et indirectes, nous avons pu observer les effets multiplicateurs créés par l'impact des dépenses dans les commerces et les services locaux. Depuis quelques années, nous avons vu des restaurants ouvrir leurs portes, des commerces prospérer, des infrastructures être construites, des événements culturels, touristiques et sportifs être créés. Le dynamisme est palpable tant au niveau entrepreneurial que dans le milieu social et communautaire » conclut M. Stéphan Ferron, président de la CCVD.

La CCVD réitère son ultime conviction que le projet d'agrandissement de la mine Canadian Malartic doit aller de l'avant et espère que le gouvernement du Québec fasse de même, le plus rapidement possible.

À propos de la CCVD

La Chambre de commerce de Val-d'Or est un organisme à but non lucratif qui compte plus de 1 115 délégués actifs au sein de la communauté d'affaires. Ayant pour mission de promouvoir le développement socioéconomique, la CCVD agit comme partenaire mobilisateur, porte-parole et défenseur des entreprises de son territoire.

- 30 -

Source :
Émilie Dumas
Agente de communication

Pour information :
Hélène Paradis
Directrice générale